



B-16

Charges nettes d'exploitation

-> p. 18 et 19

Regie de l'energie
DOSSIER R.3934.2015
DEPOSEE EN AUDIENCE
Date 25.11.15
Pièces n°: e. Pesi. 0016

4.2.1 Services externes

1 Les coûts associés aux services externes augmentent de 8,8 M\$ de 2013 à 2015
2 s'expliquant principalement par l'allocation de ressources nécessaires afin de se conformer
3 notamment à de nouvelles normes ou activités, aux interventions ciblées et de réhabilitation
4 et à la maîtrise de la végétation.

5 L'augmentation de 10,8 M\$ entre l'année historique 2013 et l'année de base 2014
6 s'explique entre autres par l'allocation de ressources nécessaires à la documentation et la
7 mise à jour des procédures de cadenassage des équipements en lien avec la sécurité des
8 employés (2,0 M\$) et à l'application de nouvelles normes concernant la protection des
9 infrastructures critiques (1,0 M\$).

10 Par ailleurs, un montant est planifié pour l'année de base 2014 pour les interventions ciblées
11 et de réhabilitation au niveau des lignes et des travaux civils (1,7 M\$). Le Transporteur
12 procèdera notamment à la réfection de bases et fondations sur certains pylônes.

13 Finalement, au niveau de la maîtrise de la végétation dans les emprises, comme présenté à
14 la pièce HQT-3, Document 2, à la page 13, le Transporteur a couvert une superficie
15 moindre, en termes de maîtrise de la végétation dans les emprises qu'en 2012. Cette
16 réduction est attribuable à la priorisation des superficies en fonction des critères de
17 dégagement requis par la norme de fiabilité. Le respect de cette norme a entraîné un effort
18 accru sur de plus petites superficies. Pour les années 2014 et 2015, le Transporteur devra
19 intervenir davantage en termes de maîtrise de la végétation. Pour maintenir le niveau de
20 risque lié à la sécurité et à la fiabilité ainsi qu'assurer un retour au choix de mode
21 d'intervention le plus approprié, le Transporteur doit augmenter ses interventions dans les
22 emprises. Ainsi, un besoin additionnel de 5,2 M\$ est planifié pour l'année de base 2014. De
23 plus, au niveau de la maîtrise de la végétation dans les postes de transport, un montant est
24 planifié pour l'année de base 2014 afin de prévenir la présence de végétation dans les
25 postes de transport (1,0 M\$).

26 Pour ce qui est de la diminution de 2,0 M\$ entre les années de base 2014 et témoin 2015,
27 celle-ci s'explique principalement par la diminution des besoins concernant les fiches de
28 cadenassage (-1,4 M\$) et au niveau des interventions ciblées et de réhabilitation (-0,7 M\$).

4.2.2 Stocks, achats de biens, ressources financières, location et autres

29 Cette rubrique connaît une hausse de 10,0 M\$ entre l'année historique 2013 et l'année
30 témoin 2015.

31 L'augmentation de 12,4 M\$ entre l'année historique 2013 et l'année de base 2014
32 s'explique principalement par les interventions ciblées et de réhabilitation (10,3 M\$), la
33 maintenance additionnelle (0,5 M\$) et l'augmentation du coût des organismes de
34 réglementation (1,4 M\$).

1 Au niveau des interventions ciblées, à la suite de différentes interventions lors de bris, un
2 diagnostic a été établi au niveau des disjoncteurs à commande pneumatique (type PK et
3 PKV). Des anomalies ont été constatées, ce qui a requis la mise en place de ZAL dans le
4 but d'assurer la sécurité des installations et des personnes. Ainsi, le Transporteur se doit
5 d'intervenir à ce niveau (1,8 M\$). Également, suite aux analyses de courbes de défaillance,
6 qui étaient en progression pour les disjoncteurs, des interventions ciblées seront réalisées
7 (1,1 M\$) sur d'autres familles de disjoncteurs.

8 Au niveau des transformateurs, les traversées qui sont localisées au point de raccordement
9 du transformateur au réseau ainsi que des cheminées doivent être remplacées. Un montant
10 de 4,6 M\$ est nécessaire afin de réaliser ces interventions ciblées, sachant qu'un bris d'une
11 traversée, engendre souvent une perte totale de l'usage du transformateur.

12 Par ailleurs, des montants additionnels sont requis en 2014 pour ce qui a trait à la
13 maintenance des équipements non-conventionnels (interconnexions et groupes
14 convertisseurs). Ces équipements sont stratégiques dans l'exploitation du réseau de
15 transport. Le taux de bris de ces équipements étant relativement élevé, les impacts de non
16 réalisation entraîneront une méconnaissance de leur état, d'où un risque accru
17 d'intervention en urgence pouvant provoquer des impacts sur le réseau (1,8 M\$).

18 Au niveau des travaux civils et de lignes (1,1 M\$), ceux-ci représentent les activités en lien
19 avec la section 4.2.1.

20 Pour ce qui est de la diminution de 2,4 M\$ entre les années 2014 et 2015, celle-ci s'explique
21 principalement par une diminution des besoins liés aux interventions ciblées et de
22 réhabilitation au niveau du remplacement des cheminées et traversées (2,6 M\$).

23 À titre d'information, les données de l'année témoin projetée 2015 incluent des contributions
24 de 4,6 M\$ payables aux organismes NERC, NPCC et à la Régie.